



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 janvier 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 janvier 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de la Turquie et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration commune des Présidents de la République turque et de la Fédération de Russie (Istanbul (Turquie), 8 janvier 2020) (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
de la Fédération de Russie
(*Signé*) Vassily **Nebenzia**

Le Représentant permanent
de la République turque
(*Signé*) Feridun H. **Sinirlioğlu**



**Annexe à la lettre datée du 10 janvier 2020 adressée au Président
du Conseil de sécurité par les Représentants permanents
de la Turquie et de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Déclaration commune des Présidents de la République turque
et de la Fédération de Russie (Istanbul, 8 janvier 2020)**

Relations bilatérales

Nous, les Présidents turc et russe, avons tissé des relations bilatérales constructives dans un large éventail de domaines sur la base du respect mutuel. Le gazoduc TurkStream, que nous inaugurons aujourd'hui à Istanbul, est un exemple concret de cette relation mutuellement bénéfique. Nous nous félicitons que notre coopération non seulement serve les intérêts de nos deux peuples, mais aussi contribue à remédier aux problèmes de la région.

Iran

Nous sommes profondément préoccupés par l'escalade des tensions entre les États-Unis d'Amérique et l'Iran, ainsi que par les répercussions négatives de cette escalade sur l'Iraq. Nous considérons que l'opération aérienne menée par les États-Unis à Bagdad le 3 janvier 2020 contre le commandant de la Force Al-Qods du Corps des gardiens de la révolution islamique, Qassem Soleimani, et son entourage est un acte mettant en péril la sécurité et la stabilité de la région.

Eu égard aux attaques au missile balistique perpétrées par l'Iran contre les bases militaires de la coalition en Iraq le 8 janvier 2020, nous estimons que la succession d'attaques et de ripostes et le recours à la force, quel qu'en soit l'initiateur, ne contribuent pas à trouver des solutions aux problèmes complexes auxquels fait face le Moyen-Orient, mais pourraient entraîner une nouvelle vague d'instabilité, ce qui nuirait en définitive aux intérêts de tout le monde. Nous avons toujours été opposés aux interventions étrangères, aux actions militaires unilatérales et aux conflits sectaires. À cet égard, nous nous engageons à apaiser les tensions qui règnent dans la région et demandons à toutes les parties de faire preuve de retenue et de bon sens et de donner la priorité à la diplomatie.

Syrie

Nous réaffirmons notre attachement à la préservation de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité politique et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Déterminés à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et à contrecarrer les projets séparatistes en Syrie, nous réaffirmons combien il importe de mettre pleinement en œuvre les mémorandums du 17 septembre 2018 et du 22 octobre 2019.

Nous soulignons qu'il faut instaurer le calme dans la zone de désescalade d'Edleb en appliquant pleinement tous les accords concernant cette zone.

Nous nous engageons à collaborer avec le mécanisme d'Astana pour trouver une solution politique durable conformément à la résolution [2254](#) du Conseil de sécurité et à appuyer la Commission constitutionnelle.

Nous soulignons la nécessité de renforcer l'aide humanitaire fournie à l'ensemble de la population syrienne sans discrimination, sans politisation et sans condition préalable.

Libye

Nous avons suivi avec une grande préoccupation l'évolution de la situation, en particulier l'intensification des combats aux alentours de Tripoli, en Libye, pays qui souffre depuis longtemps. Cette dégradation de la situation en Libye compromet la sécurité et la stabilité des pays environnants, de l'ensemble du bassin de la Méditerranée ainsi que du continent africain, entraîne des migrations irrégulières, favorise la prolifération des armes, du terrorisme et d'autres activités criminelles, notamment le commerce illicite.

Nous réaffirmons notre ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye. Seul un processus politique dirigé et pris en main par les Libyens et fondé sur un dialogue sincère et inclusif entre ces derniers pourra aboutir à une paix et une stabilité durables dans le pays. La recherche d'une solution militaire au conflit qui fait rage en Libye ne fait qu'accroître les souffrances des Libyens et exacerber les divisions entre eux. La priorité absolue est d'obtenir un cessez-le-feu immédiat afin qu'un processus politique interlibyen inclusif puisse être entamé sous les auspices de l'ONU conformément à l'Accord politique libyen de 2015 et à la résolution [2259](#) et à d'autres résolutions applicables du Conseil de sécurité.

Nous appuyons le processus de Berlin en cours, qui vise à créer des conditions propices à la revitalisation du processus politique facilité par l'ONU, et rappelons qu'il peut aboutir à des résultats concrets avec la participation et l'engagement des Libyens et des pays voisins.

Dans les circonstances critiques actuelles et compte tenu des objectifs fixés dans les résolutions applicables du Conseil de sécurité, nous avons décidé de prendre l'initiative et, en notre qualité d'intermédiaires, engageons toutes les parties en Libye à cesser les hostilités à compter du 12 janvier à minuit, à décréter un cessez-le-feu durable et à prendre les mesures nécessaires pour stabiliser la situation sur le terrain et pour assurer le retour à la normale de la vie quotidienne à Tripoli et dans d'autres villes, ainsi qu'à se réunir immédiatement à la table des négociations en vue de mettre un terme aux souffrances du peuple libyen et de rétablir la paix et la prospérité dans le pays. Nous sommes convaincus que les Libyens peuvent décider en toute indépendance du sort de leur patrie dans le cadre d'un dialogue mené à l'échelle nationale et compte tenu des intérêts de tous les citoyens sans exception.